

Examen du semestre 2
Module LINGUISTIQUE 2
Groupe 05

Enseignant : A. ABDELLAOUI
2023-2024 - Durée : 1h30m

Question 01 : (noté 15/20)

La langue et le langage ont, de tout temps, constitué un objet de curiosité pour l'Homme et, ce, depuis l'Antiquité, à travers les réflexions de Platon et d'Aristote – qui fut son disciple –, jusqu'à l'instauration de la linguistique comme "science de la langue", avec F. De Saussure, en passant par les études grammaticales qui ont été, pour beaucoup, dans le développement de la conception saussurienne de l'étude de la langue. Expliquez ce cheminement épistémologique qui va de la philosophie à la linguistique, en insistant sur les principes fondamentaux de l'étude de la langue, telle qu'envisagée par Saussure, pour marquer sa particularité, vis-à-vis de ce qui l'a précédée comme études.

Réponse (/15pts.)

Tout d'abord, il faut, clairement, distinguer "étude de la langue" de "étude scientifique de la langue". En effet, cette dernière se caractérise par son caractère scientifique, donc, objectif, reposant sur une approche analytique, respectant le "principe scientifique". Il s'agit, là, de la définition de la linguistique, telle qu'héritée de Saussure. L'étude de la langue n'est, donc, pas forcément (ou essentiellement) la linguistique. Car, nous pouvons, en effet, nous intéresser à la langue et à son étude, sans pour autant, le faire, dans une approche scientifique, analytique et objective. Tel fut le cas pour toutes les études qui ont précédé la linguistique, à commencer par les travaux des philosophes antiques (Platon, Aristote, etc.), pour inclure les travaux des grammairiens. La réflexion philosophique sur la langue (principalement, sur le langage) pourrait se résumer dans la dichotomie saussurienne "langue/pensée", déjà lancée par Platon et avait pour visée de répondre à la dialectique de la primauté de la pensée et de la langue, l'une par rapport à l'autre. Il s'agissait, donc, de réfléchir au rapport entre les deux notions, dans une approche philosophique, spirituelle. Les travaux de la grammaire ont, en somme, relancé la question de "l'origine des langues", inspirée du mythe de Babel, à travers une réflexion sur le fonctionnement des éléments qui constituent les langues, dans une perspective comparatiste, en vue de rassembler les langues dans des groupes, en fonction de leurs points communs et de leurs différences, pour aboutir, enfin, aux différentes familles de langues, connues, à ce jour : c'est la période de la grammaire comparée qui, elle-même, a dû, à un moment donné, faire appel à la philologie pour l'aider à comprendre les textes produits dans des langues très anciennes : c'est la naissance de la grammaire dite philologique (ou historique). La grammaire normative est venue imposer une approche prescriptive dans l'étude de la langue avec, notamment, la notion de "bon usage" qui, marque, d'une certaine manière, un retour à la période philosophique où la rhétorique constituait la mode. Saussure, lui-même, grammairien à ses débuts, a commencé à réfléchir à la manière d'intégrer l'étude de la langue dans le cercle des sciences. Il commence à enseigner sa théorie sur la fonctionnement interne et autonome de la langue, en tant que système de signes qui se suffit à lui-même. Un principe immanentiste valable, selon lui, pour toutes les langues. Ce caractère universel a permis de poser les bases d'une étude qui se voulait objective, rationnelle et, donc, scientifique : c'est la naissance de la science de la langue, en l'occurrence, la linguistique. Pour convaincre de la pertinence de sa théorie Saussure a dû mettre au point un certain nombre de principes fondamentaux pour sa science : 1. Clairement délimiter son objet qui est la langue, dans une définition précise et définitive, en réponse au handicap que représentait le caractère instable et mutant de celle-ci et, par-là, préciser, également l'approche que doit suivre la linguistique dans son étude. C'est en ce sens qu'il avance que "la langue évolue en diachronie, mais fonctionne en synchronie". 2. Préciser l'objet langue dans "dichotomies principales (langue/langage ; langue/pensée ; langue/parole). 3. Préciser le noyau du système, le signe, à travers sa structure dualiste (éléments) formée par les deux pôles de la dichotomie signifiant/signifié. Saussure a réussi à confirmer la scientificité de la linguistique en affirmant la systématisme de la langue.

Question 02 : Dégagez, dans ce qui suit, les formes d'implicite, s'il en est. Précisez, à chaque fois

Réponse 02 : (/05 pts.)

Le fonctionnalisme est un courant initié par le linguiste français André MARTINET. Il y précise que l'idée conductrice dans l'étude de la langue est la fonction qui caractérise la langue et ses éléments constitutifs qu'il répartit en deux catégories d'unités : les *unités significatives* qu'il nomme "monèmes" et les *unités distinctives* que sont les phonèmes. C'est le fameux principe de la *double-articulation*, par lequel, la langue (ou langage humain) se distinguerait des autres formes de langage existantes.